

LES COUPS DE POUCE NE SUFFISENT PLUS POUR FAIRE FACE À LA HAUSSE DES PRIX IL FAUT AUGMENTER LE SMIC, LES SALAIRES ET LES RETRAITES

LE DROIT À L'IVG DANS LA CONSTITUTION...

Vendredi 24 juin, Mathilde Panot députée de la NUPES, propose de constitutionnaliser l'accès à l'IVG pour rendre ce droit inaliénable. Douze heures plus tard, Aurore Bergé de la REM, lui pique l'idée qui est relayée par toute la presse et oublie de dire que les élus de la REM, tels Bérangère Abba, ont voté contre cet amendement proposé par LFI en 2018.

La situation aux États-Unis semble avoir ouvert les yeux des macronistes et c'est tant mieux ! Si l'annonce de la décision de la Cour suprême des USA a suscité à la fois colère et inquiétude dans la classe politique, aucune réaction du côté du RN ! Aujourd'hui, le nouveau député RN de notre circonscription, Christophe Bentz, déclare s'abstenir, lui qui, il y a peu, comparait l'avortement à un génocide !

Que vont faire les députés RN dont Mme Le Pen qui parlait "d'IVG de confort" ?

D'autres de ses proches, comme Laure Lavalette, la députée du Gard, avaient signé en 2014 un texte pour réclamer l'abrogation du droit à l'avortement et supprimer les aides au planning familial...

Les masques du RN finiront bien par tomber !

MARIE ROSE PATELLI

L'URGENCE, ICI ET MAINTENANT

Élections passées, au-delà des résultats et de leur analyse, quelles sont, dans l'ordre de priorité, les questions qui prédominent aujourd'hui dans la population française ?

Écartons d'office le grenouillage politique qui agite la sphère politique, de Macron jusqu'à nos édiles locaux sidérés par un résultat dont ils assuraient être l'ultime et seul barrage.

Écartons pareillement tout ce qui se targue de « social », comme c'est le cas pour les deux élus RN de Haute-Marne, en proposant dans le meilleur des cas d'augmenter le **salaire net en ponctionnant sur le salaire différé**, injustement nommé « charges sociales ». Et dans le pire des cas, la mise au ban de la société de ceux qu'ils désignent comme « immigrés ».

L'urgence ici et maintenant pour les 168 000 personnes de notre département est de s'unir pour un progrès social qui tienne compte de leurs particularités.

Quand se suivent et se mêlent crise sanitaire, inflation forte et croissante depuis août 2021 amputant chaque mois sévèrement le revenu des ménages, en particulier les plus modestes, et climat mondial de guerre, l'urgence, oui, c'est le progrès social ! Et comme nous l'avons titré sur notre Journal du retraité du 18 juin, « dans les urnes **ou** dans la rue ». Pour ce qui concerne les retraites, la hausse annoncée de 4 % est très loin de rendre justice aux près de 30 % des Haut-Marnais concernés (voir page 2). À l'instar d'un revenu moyen très bas en Haute-Marne, la pension moyenne y est inférieure de beaucoup au Smic revalorisé, qui n'est lui-même déjà plus à la hauteur des besoins. D'autant que, de l'aveu même des organismes d'État, l'inflation est prévue à 7 ou 8 % pour le mois d'août.

La convergence des luttes, aussi complexe qu'elle soit, sous des formes multiples, pour un mieux vivre ensemble dans une société de justice et de solidarité doit se construire autour des trois axes : justice sociale basée sur les réajustements de revenus et la réduction forte des inégalités avec les choix économiques qui s'imposent. Justice environnementale dont l'urgence se vérifie jour après jour. Justice enfin dans la vie démocratique qui ne peut se poursuivre en excluant en tous domaines les trois-quarts de la population.

G. TARDENOIS



4% D'AUGMENTATION DES PENSIONS AU 1ER JUILLET (PAGE 2)

LE DROIT À L'AVORTEMENT DANS LA CONSTITUTION (PAGE 2)

MANIF POUR L'HÔPITAL À LANGRES (PAGE 3)

SALAIRES DES FONCTIONNAIRES : COUP DE POUCE
LE BILLET À B.B. : AVORTONS ! (PAGE 4)

LOYERS : UNE HAUSSE HISTORIQUE ET INACCEPTABLE !

Communiqué de la CLVC*

Sans avoir consulté les locataires, le gouvernement veut imposer une hausse de 3,5% des loyers pour un an d'ici le 1er juillet. Ce « bouclier loyers » serait la plus forte hausse annuelle depuis 15 ans.

Alors que les Français sont submergés par la hausse des prix (carburants, gaz, électricité, alimentation), le gouvernement propose dans sa future loi de finances, diffusée ce week-end, une hausse de l'indice de référence des loyers (IRL) de 3,5% pour un an. Pour un loyer de 600 euros, cela correspond à une hausse de 21 euros par mois, soit 250 euros de plus pour un an.

Une telle hausse était déjà inacceptable il y a 15 ans du temps de l'indice du coût de la construction, elle l'est d'autant plus aujourd'hui. Bon nombre de nos concitoyens ne peuvent plus finir leur mois et sont contraints de s'endetter ou de prendre des crédits à la consommation pour survivre.

Le gouvernement indiquait vouloir changer de méthode et davantage concerter, il prouve qu'il n'en est rien. Pire, il revient sur ses engagements. Le ministre de l'Économie Bruno Le Maire avait de lui-même proposé un gel des loyers lors de la rencontre en mai avec la CLCV. Il semble davantage à l'écoute du lobby des propriétaires, qui bénéficie directement de cette hausse, que des locataires. Nous sommes loin d'une position de consensus sur la loi pouvoir d'achat.

* Association nationale de défense des consommateurs et usagers

<https://www.clcv.org/>



LE DESSIN DE LA SEMAINE



AUGMENTATION DES RETRAITES DE 4% : ET LA RÉTROACTIVITÉ ?

Une revalorisation des retraites de 4% aura lieu le 1er juillet. L'hypothèse avait été avancée par le ministre du Travail, Olivier Dussopt, fin mai et Elisabeth Borne a confirmé le 8 juin, que "toutes les retraites" seraient revalorisées de 4% « *exceptionnellement* » en raison de l'inflation.

Il faut tempérer les propos de la Première ministre. Cette hausse ne concerne que les pensions de base ! Les retraites complémentaires (type Agirc-Arrco) ne sont pas concernées par cette revalorisation car elles sont gérées par les partenaires sociaux. Pour elles, une hausse est toutefois envisageable le 1er novembre de chaque année.

Les différents syndicats qui ont organisé, dans l'unité, plusieurs journées d'action pour le pouvoir d'achat réclamaient une hausse de 4,5% des pensions de retraite **avec effet rétroactif** au 1er janvier 2022. Or, il n'y a pas d'effet rétroactif. Pourtant, la hausse des prix a atteint 5,2% en mai et la prévision pour août est de 7% à 8%.

La rétroactivité est essentielle car, avec l'inflation, les retraités ont perdu plusieurs dizaines d'euros par mois de janvier à juin 2022. Et s'il faut, certes, apprécier cette revalorisation qui va mettre un peu de beurre dans les épinards, il ne faut pas oublier que les hausses des produits de première nécessité, celle des loyers à 3,5%, autorisée par le gouvernement, ou la flambée des prix du fuel, des carburants, du gaz et de l'électricité, ce qu'on appelle les dépenses contraintes, vont peser lourdement sur le pouvoir d'achat des retraités. D'autant que le contentieux avec le gouvernement n'est pas réglé puisque, depuis 2013, les pensions de retraite ont perdu l'équivalent d'un mois de pouvoir d'achat sur douze mois, selon la CGT retraités.

ON NOUS PREND POUR DES IDIOTS ?

Les dirigeants de Total Energies, EDF et Engie appellent les Français à réduire "immédiatement" leur consommation de carburant, pétrole, électricité et gaz ! Savent-ils que les gens sont déjà pris à la gorge ?

12 millions de personnes sont en précarité énergétique en France, que peuvent-ils réduire de plus ?

Comment économiser du carburant quand la voiture est l'unique moyen de transport en Haute-Marne pour se rendre au travail ?

Quant à réduire sa consommation de fioul, qui peut encore payer 1700 € les 1000 litres alors que c'était 1000 euros l'an dernier !

Dans le même temps, on apprend qu'une filiale d'Engie procéderait volontairement au rejet de centaines de milliers de mètres cubes de gaz dans l'atmosphère chaque année. Une pratique qui permettrait à l'entreprise de gagner du temps pour une maintenance. Ces dirigeants grassement payés qui nous demandent encore plus d'efforts devraient les demander en priorité à leurs copains milliardaires qui sillonnent le monde en jets et yachts privés

MARIE ROSE PATELLI

BERNARD ARNAULT LOUE UN AIBUS POUR VENIR EN CÔTE-D'OR

Un an de Smic (revalorisé) pour une viste de son domaine en Bourgogne. Et peu lui chaut la dépense en euros comme en CO². Même terre, mais autre monde !

CONFIANCE POLITIQUE EN BAISSÉ POUR MACRON

Sondage Elabe pour LCP, PublicSénat et 20 quotidiens régionaux.

Avec 38 % de satisfaits, une perte de confiance de 6 points en 15 jours pour le mal élu.

L'INSEE S'EN MÊLE

En juin 2022, la confiance des ménages continue de diminuer, pour le sixième mois consécutif. À 82, l'indicateur qui la synthétise perd trois points et reste ainsi bien au-dessous de sa moyenne de longue période (100 entre janvier 1987 et décembre 2021).

Après s'être soustraite à l'autorité des rois et des empereurs, après avoir proclamé trois fois sa liberté, la France s'est soumise aux compagnies financières qui disposent des richesses du pays et, par le moyen d'une presse achetée, dirigent l'opinion.

ANATOLE FRANCE (1908)

RÉSISTANCE SANTÉ

Fort de sa manifestation du 11 juin contre le projet de gradation des soins hospitaliers dans le centre-sud haut-marnais, le comité « Egalité santé » demande aujourd'hui un moratoire sur ce projet afin d'avoir une lisibilité financière sur la situation des hôpitaux locaux, surtout sur celui de Chaumont, et un projet médical cohérent et partagé, bien loin de celui du fameux Ségur, dont les principaux protagonistes, Zimet et Abba ont disparu, après s'en être glorifiés. On en saurait ainsi davantage sur ce qu'il reste des fabuleux 60 millions d'euros attribués.

« Egalité santé » tire sa légitimité de la rue, de sa capacité à avoir su mobiliser des milliers d'habitants autour des questions de santé. Et ils ont raison et cela nous va bien ! Avec l'intersyndicale des retraités, notre syndicat a multiplié les démarches sur les déserts médicaux auprès des élus et des décideurs qui ont bien voulu nous recevoir, et nous nous estimons légitimes comme représentants d'une catégorie de la population pour laquelle la qualité des soins est primordiale. Nous avons été écoutés poliment, peu entendus !

La commission santé de l'AMF* s'alarme et alerte **encore** sur l'urgence d'agir face aux fermetures de services hospitaliers et rappelle l'importance du maillage des hôpitaux dans le secteur rural (Lire ci-contre). Dans le même temps, on nous annonce des fermetures de lits dans les secteurs de Joinville et de Wassy.

Nous avons l'impression d'être dans un dialogue de sourds avec un gouvernement toujours omnipotent qui ne semble tirer aucune leçon du résultat des urnes et qui nous prépare à des jours peu heureux.

Alors oui, il faut affirmer notre légitimité dans la rue, en se faisant entendre collectivement, professionnels, habitants, organisations, mobilisés pour le service de santé qui va bien pour notre territoire. Il semble que ce soit le seul chemin qui nous reste.

Louis LAPRADE

*AMF Association des maires de France. Communiqué du 22.06.22

SANTÉ SUD HAUTE-MARNE RAZ-DE-MARÉE À LANGRES

Samedi 11 Juin, à la veille du premier tour des élections législatives, au moins 2 200 personnes ont manifesté dans la rue Diderot où tous les commerces étaient fermés. Tous ensemble, en soutien aux médecins, infirmiers, aides-soignants et au personnel hospitalier qui réclament une offre de soins complets et à proximité des patients. Le maintien des trois hôpitaux Chaumont, Langres et Bourbonne répondrait à ces besoins et chacun réclame les moyens pour y arriver.

Une direction dans chaque établissement, des moyens humains et financiers suffisants, la chirurgie maintenue à Langres et à Chaumont. Tous les intervenants étaient en phase pour dire qu'il n'est pas question de déshabiller Paul pour habiller Pierre. On sait bien que la fermeture de la maternité de Langres n'a pas fait évoluer celle de Chaumont.

Pourquoi fermer des lits dans des services qui sont remplis en permanence ? Par manque d'effectifs ou pour faire des économies ? Il faut former plus de personnel et dans de bonnes conditions et mettre tous les moyens pour répondre aux besoins des Sud Haut-Marnais.

Les consultations que préconise l'Agence Régionale de Santé ne sont que de la poudre aux yeux. Quand va-t-on entendre les milliers de personnes qui sont dans la rue ? Les 1 100 manifestants de février ont permis de garder le laboratoire de l'hôpital de Langres. Espérons que les 2 200 qui étaient dans la rue le 11 juin permettront de garder les trois hôpitaux avec tous les services existants. On voit que la population est capable de s'unir sur les problèmes de la santé et si on n'est pas entendu, peut-être serons-nous 3 000 ou 4 000 à Langres ou ailleurs la prochaine fois.

SYLVIE DUFORT

11 juin 2022 Langres - 2200 personnes manifestent à l'appel du Collectif Égalité Santé



LES MAIRES ALERTENT SUR L'URGENCE D'AGIR FACE AUX FERMETURES DE SERVICES HOSPITALIERS

Réunis au sein de la commission Santé* de l'AMF, les maires s'alarment des fermetures totales ou partielles des services hospitaliers, en particulier ceux des urgences, qui se multiplient sur l'ensemble du territoire national (120 au niveau national).

Ils s'inquiètent des difficultés d'accès aux soins pour la population et demandent la mise en œuvre à la fois de solutions immédiates face aux risques de rupture pendant l'été mais aussi de solutions de long terme en repensant notre système de santé.

L'AMF rappelle l'importance du maintien d'un maillage des hôpitaux locaux qui participent très efficacement au suivi des populations et stabilise l'exercice médical, en particulier dans les zones rurales.

À cette fin, l'avis des maires doit être requis et concerté avant toute fermeture de service hospitalier public, grâce notamment au renforcement de leur place au sein de la gouvernance des hôpitaux.

L'Association propose qu'une réflexion plus large soit engagée avec l'ensemble des acteurs afin de rétablir la permanence des soins en ville, en particulier pour les soins non programmés, et de partager les obligations liées à celle-ci avec un nombre plus important de professionnels de santé tout en déchargeant les médecins de certaines tâches administratives pour dégager du temps médical. (extraits)

[Télécharger le dossier de presse](#)

* Co-présidée par Véronique Besse, maire des Herbiers (85), et Frédéric Chéreau maire de Douai (59)



LE BILLET À BB



Avorton !

" Hein ? Qui le croirait ? Un avorton pareil, un bout d'homme qu'on mettrait dans sa poche, ça finirait par venir à bout d'une femme comme moi, si on le laissait faire, avec ses dents de rat ! " (E. Zola)

Ah non, Camarade ! On ne va pas laisser faire les soudrilles de l'Amérique profonde sans montrer les dents à ces faces de rat s'engageant dans une reculade historique. Leur Cour suprême (bébé de Trump) composée de 6 hommes pour 3 femmes... a remis en cause le recours à l'avortement dans l'ensemble du pays, droit constitutionnel fédéral acquis par les femmes il y a un demi-siècle, au fallacieux prétexte que l'IVG n'est pas profondément enracinée dans l'histoire et les traditions de leur nation !

Voilà donc des juges bouffons et bouffis, grivetons inféodés à la droite chrétienne la plus conservatrice qui obligent tous les États à autoriser le port d'arme tout en légiférant individuellement sur le droit des Femmes à disposer de leurs corps et destinée.

Quel beau pays où il est permis, de facto, de tuer son prochain avec des armes à feu de toute nature mais où l'avortement est un crime, loi inique qui interdit de mettre un terme à un embryon en devenir pour ensuite en faire une cible potentielle de tireurs fous, fous de leurs revolvers et fusils d'assaut, gosses massacrés dans une cour d'école !

Là où le président doit prêter serment sur la bible lors de son investiture, reste aux déshérités le recours aux dévouées faiseuses d'anges, aux curetages dissimulés, aux charcutages de tricoteuses patentées, les autres candidates plus aisées iront ailleurs où c'est toléré, à l'abri des septicémies...

Le déni des droits des femmes est une régression sociale exacerbée par un puritanisme hypocrite où l'intégrisme religieux donne toujours de pervers effets, quelle que soit la page du Livre prise en considération.

L'obscurantisme regagne du terrain et si la Femme est faite pour subir et se soumettre à l'homme, alors retournons dans nos grottes avec le gourdin et les femelles tirées par les cheveux ! Croyances et religions sont le cancer de l'humanité depuis l'aube des temps, voir le n°229 de Vie Nouvelle : *la descente aux enfers des femmes afghanes...*

Attention ! ça nous pend aussi au nez vu la place ignominieuse que prend l'extrême droite en France, alors faisons avorter dans la douleur l'idéologie prônée par Le Pen et ses adeptes.

"...on en aurait mis partout des avortons de bonheur, à puer dans les coins de la terre et on ne pourrait plus même respirer..." (L.F. Céline)

BERNARD BLUM - 29 juin 2022

COUP DE POUCE POUR LES SALAIRES DES FONCTIONNAIRES

Le gouvernement a annoncé, ce mardi, le dégel du point d'indice. Les syndicats saluent l'ouverture d'une brèche pour le pouvoir d'achat des agents publics. Mais le compte n'y est pas.

« Une mesure inédite depuis trente-sept ans. » Ce mardi, au ministère de la Fonction publique, Stanislas Guerini ne manquait pas de superlatifs pour présenter le résultat de la conférence salariale et sa mesure phare : la hausse générale du point d'indice de 3,5 % pour tous les fonctionnaires. « Un engagement que nous avons pris depuis quelques mois », a rappelé le ministre.

Avec cette mesure, le gouvernement confirme que le seul moyen efficace d'augmenter les salaires de tous les personnels de la Fonction publique, c'est d'augmenter la valeur du point d'indice. Il reconnaît ainsi l'erreur profonde qu'a constituée le maintien du gel depuis le début de la présidence Macron. Il s'agit d'une véritable défaite idéologique, qui marque l'échec des politiques salariales fondées sur l'individualisation et la multiplication des mesures parcellaires.

La CGT considère que dans le contexte présent, les augmentations de plusieurs dizaines d'euros visibles sur les fiches de paye seront évidemment bienvenues et doivent donner confiance dans notre capacité à faire bouger les lignes par l'action collective. Si tous les syndicats saluent le geste, ils le jugent limité. Il faut rappeler que l'inflation sur un an est actuellement de 5,2%...

Fédération CGT des services publics <https://www.cgtservicespublics.fr/>

MACRON OU L'ART D'EMBOBINER :

Bruno Lemaire annonce un « plafonnement de la hausse des loyers de 3,5% ». C'est en fait une hausse inacceptable de 3,5% des loyers parce que le gouvernement a refusé de geler l'indice de référence. Il propose aussi de revaloriser les APL de 3,5% soit 168 millions d'euros, après les avoir réduites de 15 milliards d'euros au cours des 5 dernières années. Le cynisme n'a pas de limite.

24 CENTIMES DE PLUS EN MOINS !

« Je vais demander au président de Total de faire à nouveau un effort car le prix du carburant reste très élevé », dit Bruno Lemaire qui réclame 6 centimes de moins par litre !

Environ 2,50 € en moins pour un plein qui frise les 100 €, tandis que le PDG du groupe s'est augmenté l'année dernière de 52% et a versé 8 milliards de dividendes à ses actionnaires.

Macron avec ses 18 centimes de réduction à la pompe et Total ses 6 centimes, vont devoir nous expliquer pourquoi le prix de l'essence augmente toujours à plus de 2 € et le fioul à 1,70 € ?

A quand aussi la baisse des taxes de l'Etat ?

MERCI À CELLES ET CEUX QUI AIDENT LE JOURNAL DES RETRAITÉS

Notre appel à la solidarité financière pour le Journal du retraité est entendu. Merci à Francis, Chantal, Patrice, Sylvie, Jacqueline, Jean-Pierre, Marylène, Christian, Michel, Gérard, Jacqueline, Daniel, Isabelle, Josette, Jean-Louis, Richard, Jean-Claude, Arlette, Liliane, Anne, Marine et aux anonymes qui nous remettent leur obole chaque semaine au marché.

SOUTENEZ LE JOURNAL DES RETRAITÉS CGT DE CHAUMONT

Nom et Prénom : Verse..... euros

REMETTRE À UN.E MILITANT.E DU SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT